



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA BONNE
GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Communiqué de presse

Dans le cadre de la promotion de la culture d'intégrité, le Président de la République, **SEM Alassane OUATTARA**, a instauré deux prix d'excellence :

- Le prix d'excellence de la bonne gouvernance ;
- Le prix d'excellence de la lutte contre la corruption.

A cet effet, le Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption (**MPBGLC**), conformément à la volonté du Chef de l'Etat d'instaurer une culture d'intégrité, lance un **appel à candidature** à l'attention de toutes les personnes physiques et morales du secteur public, privé ou de la société civile.

Le choix des récipiendaires se fera selon les critères suivants :

1. CRITERES D'ATTRIBUTION

- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent avoir entrepris une action susceptible d'exercer une influence significative, ou d'avoir sensiblement impacté le niveau de corruption dans le pays.
- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent se garder de toute forme de malversations telles que les détournements, la corruption et la concussion.
- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent faire preuve de civisme, d'intégrité et de bonne moralité.
- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent avoir entrepris une action particulièrement courageuse et exemplaire, et mériter de bénéficier d'une reconnaissance nationale.
- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent avoir agi pour lutter contre la corruption et promouvoir la transparence indépendamment de tout préjudice.
- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent contribuer à la diffusion d'une culture anticorruption ou de promotion de bonne gouvernance au sein de son organisation/Administration.
- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent favoriser ou susciter la participation active du citoyen et de la société civile dans la délivrance du service public.
- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent contribuer à la mise en place de mécanisme permettant aux citoyens et aux entreprises de dénoncer les situations d'abus ou de corruption dans le cadre de leurs opérations.



Abidjan-Plateau, Cité Administrative, Tour A 4e étage
27 B.P . 274 Abidjan 27 / Tel : +225 27 20 23 94 30

E-mail : infos@bonnegouvernance.gouv.ci / Site Web : www.bonnegouvernance.gouv.ci

- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent œuvrer à la simplification et à l'allègement des procédures administratives liées à la liberté d'entreprise en vue d'améliorer la visibilité des opérateurs économiques et réduire les tentations de corruption.
- La ou le(s) lauréat(e)(s) doivent respecter les exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité.

2. DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures sont reçus au cabinet du Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption, sis à la cité administrative au Plateau, Tour A 4^{ème} Etage, du lundi au vendredi, à partir du 4 jusqu'au 12 juillet 2022, de 8h à 16h et télécharger le formulaire de candidature sur :

- ✚ FORMULAIRE PRIX D'EXCELLENCE DE LA BONNE GOUVERNANCE POUR LES PERSONNES PHYSIQUES ☎ <https://bit.ly/3uk06aC>
- ✚ FORMULAIRE PRIX D'EXCELLENCE DE LA BONNE GOUVERNANCE POUR LES PERSONNES MORALES ☎ <https://bit.ly/3OVZXIF>
- ✚ FORMULAIRE PRIX D'EXCELLENCE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POUR LES PERSONNES PHYSIQUES ☎ <https://bit.ly/3l5mf1N>
- ✚ FORMULAIRE PRIX D'EXCELLENCE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POUR LES PERSONNES MORALES ☎ <https://bit.ly/3y7M3Gp>

Un comité d'attribution est en charge de réceptionner les listes de candidats pour les différents prix d'excellence sur proposition de leurs ministères techniques, des entités/organisations qui les représentent, ou de toute autre personne physique ou morale.

3. ANNONCE DES RESULTATS

Les résultats des Prix de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption seront annoncés en août 2022.



Abidjan-Plateau, Cité Administrative, Tour A 4^e étage
27 B.P . 274 Abidjan 27 / Tel : +225 27 20 23 94 30

E-mail : infos@bonnegouvernance.gouv.ci / Site Web : www.bonnegouvernance.gouv.ci

